

Aosta Cronaca

Ricorrenze

Le Président Renzo Testolin: "La Charte de Chivasso révèle encore son regard prospectif"

"Le sens de l'identité et la confiance dans l'avenir qui animait les représentants des populations alpines alors comme aujourd'hui" Le 19 décembre 1943, dans la maison d'Edoardo Pons à Chivasso, un groupe d'antifascistes d'origines diverses - Vallée d'Aoste et Vallées vaudoises - et d'horizons politiques et religieux différents, se réunissent pour définir un projet d'autonomie pour les communautés alpines, dans le cadre d'une Italie fédérale et républicaine, sur une base régionale et cantonale : Émile Chanoux et Ernesto Page, représentants de la Résistance valdôtaine, Giorgio Peyronel, Osvaldo Coisson, Gustavo Malan et Mario Alberto Rollier, représentants de celle vaudoise. Ils étaient absents de la réunion Lino Binel, arrêté par les fascistes, et Federico Chabod, qui avait pourtant envoyé son "texte préliminaire" aux participants. «Quatre-vingts ans plus tard - déclare le Président de la Région **Renzo Testolin** - nous avons consacré trois jours d'étude et de réflexion à la Charte de Chivasso, non seulement pour célébrer sa centralité dans la pensée fédéraliste du XXe siècle, mais surtout pour réaffirmer sa modernité. La Charte, rédigée au moment le plus sombre de l'histoire italienne et européenne, au lendemain de l'armistice et au début de la Résistance et de la lutte pour la libération du nazi-fascisme, révèle encore son regard prospectif, le sens de l'identité et la confiance dans l'avenir qui animait "les représentants des populations alpines, alors comme aujourd'hui". «Dans une période historique encore une fois complexe pour l'Italie et l'Europe - conclut le Président **Testolin** -, la «pensée idéale» de la Charte de Chivasso nous révèle toute sa pertinence et nous invite à redécouvrir ces principes et ces valeurs développés par les peuples alpins qui, comme le dit Chanoux «ils portent en eux la vérité et l'avenir » et qui, lus sous un angle moderne, nous montrent encore le chemin à suivre pour combiner la protection des droits fondamentaux de l'individu et le développement économique et social des peuples et des communautés qui forment l'Europe". red.

